

Thème : Sécurisation des décisions de justice

Date : Vendredi 24 mars 2023 de 9h30 à 12h30

Lieu : Les Sables d'Olonne

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 1

Objectifs :

- *Obtenir une décision de justice efficace quant à son exécution*
- *Garantir l'efficacité du titre dès l'ouverture du dossier*
- *Réunir les pièces, où chercher les renseignements*
- *Rédiger un dispositif exécutable*
- *Recouvrir les sommes dues au client créancier*
- *Savoir choisir les voies d'exécution appropriées*

Méthodes mobilisées :

Programme :

- 1. Garantir l'efficacité du titre en amont**
- 2. La décision de justice**
- 3. Le recouvrement**
- 4. Le recours au Juge de l'Exécution**
- 5. L'astreinte**
- 6. La saisie des rémunérations : une procédure ouverte aux avocats**
- 7. Les mesures d'exécution particulières**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive avec plan détaillé de l'intervention, supports avec annexes et conseils pratiques.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Maître Anne-Marie FREZOULS, Avocate au Barreau de Poitiers

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.